



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier le 12 avril 2011

Inscription à l'opération « Un fruit pour la récré »

L'opération « Un fruit pour la récré », ouverte à l'ensemble des établissements scolaires (écoles maternelles, primaires, collèges et lycées), consiste en une distribution hebdomadaire d'un fruit ou d'un légume. Un budget alloué à la France par la Commission Européenne permet de couvrir 51% du coût des achats afin d'offrir une à plusieurs fois par semaine une portion de fruit ou de légumes, prioritairement de saison et de proximité, participant ainsi à un meilleur équilibre alimentaire et la prévention active de l'obésité.

Les établissements peuvent déposer leur demande d'agrément pour le dernier trimestre de l'année scolaire 2010-2011 jusqu'au 9 mai 2010.

Le dossier de demande d'agrément ainsi que le livret de l'utilisateur sont à retirer soit sur le site du ministère en charge de l'alimentation et de l'agriculture <http://agriculture.gouv.fr/un-fruit-pour-la-recre>, soit en prenant contact avec le correspondant à la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Languedoc-Roussillon, qui pourra vous apporter son concours dans les démarches: Nathalie Colin, chargée de mission Offre Alimentaire, 04.67.10.19.67, nathalie.colino1@agriculture.gouv.fr

La distribution doit être accompagnée d'une animation pédagogique trimestrielle centrée sur l'éveil et la curiosité des jeunes. Des outils éducatifs ont été conçus par les ministères de l'agriculture et de l'éducation nationale et sont envoyés à chaque établissement participant.

Le 19 mai prochain, à 16h, le Préfet de région, le Recteur et le Directeur régional de l'Alimentation, de l'agriculture et de la forêt organisent une **conférence de presse** sur l'opération "Un fruit pour la récré" sur la commune de Prades-le-Lez, engagée dans l'opération depuis 2 ans. Le Maire de la commune et l'équipe pédagogique de l'école participeront à cette manifestation.

La conférence de presse sera l'occasion de projeter un court métrage (5 minutes) réalisé sur l'opération en région et de présenter tous les enjeux de cette opération.